Echanges Méditerranéens

Pour l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable des territoires

actualités



N°28 – Mars 2014

Site internet de l'association : http://aem.portail-gref.org/



Dans ce numéro



EDITORIAL

Alain Jacotot,
Membre du bureau d'Echanges Med

Malgré le report des XIIIème rencontres, notre Association reste totalement mobilisée pour que celles-ci aient lieu à l'automne 2014. Le thème choisi *« produits de terroirs, signes de qualité et développement des territoires »* reste pleinement d'actualité et constitue un fort enjeu de développement économique et d'aménagement du territoire dans de nombreux pays des deux rives de la Méditerranée.

Ayant eu l'honneur et le plaisir de participer récemment à une journée internationale sur les indications géographiques organisée à l'ENA de Meknès, puis de rencontrer à Paris, à l'occasion du SIA, des professionnels et des responsables impliqués dans ces sujets, il me plaît à souligner ici les efforts déployés par le Maroc.
Une grande diversité des cultures et traditions transmises au fil des générations, une mosaïque de régions - souvent isolées ou difficiles d'accès - une biodiversité importante liée à de nombreux écosystèmes, ont contribué à faire du Maroc un pays riche en produits du terroir.

A la demande du Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime, une recherche et une identification de ces produits a été menée à partir de 2010 par la société PCM Consulting : des études régionales ont été conduites en vue de recenser ces produits, de clarifier l'état d'organisation des producteurs et d'analyser les chaînes de valeur desdits produits. Ce travail systématique, réalisé sur tout le territoire du Royaume, a permis d'identifier 144 produits typiques. Si dans toutes les régions ont été identifiés des produits du terroir, quatre d'entre elles concentrent plus de 60% de la production en volume et représentent entre 50 et 60% du chiffre d'affaires : Souss-Massa-Draâ, Meknès-Tafilalet, Marrakech-Tensift-Al Haouz, Oriental.

Dans le même temps, le Ministère s'est « *restructuré* » en mettant en place, aux plans central et régional, des services adaptés destinés à favoriser le pilotage du développement du secteur et la labellisation des produits, permettant ainsi de faire une place importante aux produits du terroir dans le cadre du plan Maroc vert.
La loi 25-06, promulguée par dahir du 23 mai 2008, a rendu possible la valorisation des produits du terroir en reconnaissant leurs spécificités liées à l'origine, au savoir-faire des populations locales et/ou à leurs conditions d'obtention et de transformation. Trois signes distinctifs sont couverts par cette loi : le label agricole, l'indication géographique et l'appellation d'origine.

Ainsi, la labellisation des produits du terroir au Maroc, menée de façon volontariste, devrait contribuer à mieux valoriser et protéger les produits de qualité et le savoir-faire des populations locales, développer les opportunités de marché tant au plan intérieur qu'à l'export, et favoriser une agriculture plus solidaire et durable.

Dans ce numéro figure une présentation de l'expérience du Maroc et de celle de la Turquie qui sont bien instructives. Cela nous sera précieux pour alimenter nos réflexions et discussions lors des XIIIème rencontres !

Echanges Méditerranéens pour l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable des territoires – 19, avenue du Maine – 75732 Paris Cedex 15
Directeur de la publication : Jean JAUJAY – **Rédacteur en chef :** Abdelkrim MNIAI – **Comité de rédaction :** Mohamed DAOUDI - Dominique CAIROL - Mani MAHER - Michel TAILLIER – Jean-Robert TIERCELIN - Raymond LEVASSEUR – Derradji ZOUINI

Journée internationale sur les indications géographiques ENA de Meknès, MAROC, le 06 février 2014

Alain Jacotot



Monsieur *Sadiq Idrissi* - Alenam

Une importante rencontre internationale sur les indications géographiques (IG), avec pour thème « *les enjeux de la post-reconnaissance officielle des produits IG au Maroc »*, s'est tenue le 06 février 2014 à l'Ecole nationale d'agriculture (ENA) de Meknès, à l'initiative de l'Association des lauréats de l'ENA de Meknès (Alenam) et de son président, Monsieur ***Sadiq Idrissi***.

Plus de 200 participants, venus de toutes les régions du Maroc (agriculteurs, responsables de coopératives ou d'entreprises, techniciens, enseignants et chercheurs, membres de l'administration…) ont écouté et dialogué avec les différents orateurs qui se sont succédé au cours de cette journée.

Dans un premier temps, les interventions du conseiller du ministre de l'agriculture, du directeur régional de l'agriculture, du directeur de l'ENA Meknès, des représentants de l'Office marocain de la Propriété industrielle et commerciale (OMPIC) et de la Fédération nationale des Signes distinctifs d'origine et de qualité (FNSDOQ) ont permis de rappeler l'importance politique, économique et sociale que le développement des produits du terroir et des IG revêt au Maroc.

Dans un deuxième temps, la situation actuelle au Maroc a été présentée par Madame ***Khadija Bendriss***, chef de la division de labellisation au Ministère de l'agriculture et par Madame ***Saida Ouarzane***, chef de la division de la promotion des produits du terroir à l'Agence pour le développement agricole. Puis Madame ***Fatema Belkacem*** de l'OMPIC et Monsieur ***Abdellah Aboudrare*** de l'ENA Meknès ont abordé la protection légale des produits IG au Maroc ainsi que les défis qui doivent être relevés par les petits producteurs face à la dynamique de la labellisation. L'expérience de l'Association marocaine de l'IG huile d'argane a été développée.

Dans un troisième temps, Madame ***Ida Puzone*** d'oriGIn (Organisation for an international geographical indications network) a présenté le rôle de cette organisation et développé l'intérêt pour les producteurs de travailler en réseau au plan international pour une meilleure défense de leurs intérêts collectifs.

Dans un quatrième temps, différentes expériences nationales ont été présentées, concernant :

- la France (Monsieur ***Christian Amblard*** pour l'exemple du pruneau ; Monsieur ***Alain Jacotot*** pour des réflexions sur les facteurs de succès des IG et leurs principaux impacts),
- le Bénin (Monsieur ***Lionel Guezodje*** sur la place des IG dans l'agriculture familiale),
- le Burkina Faso (Madame ***Nikiema Ouedraogo Assetou*** pour le cas du beurre de karité),
- la Croatie (Monsieur ***Pascal Bernardoni*** sur le cas des mandarines de la Neretva),
- la Suisse (Madame ***Astrid Gerz*** sur les impacts économiques de la démarche qualité dans le développement des filières).

Enfin, une discussion animée entre la salle et les divers intervenants a confirmé d'une part tout l'intérêt des participants pour les sujets évoqués, mais aussi révélé l'ampleur des efforts nécessaires pour parvenir à un développement maitrisé des IG.

Cette journée, agrémentée de dégustations de produits du terroir, a permis de démontrer, dans le fil du plan Maroc vert, le très fort engagement du Maroc dans la voie de la reconnaissance des IG, tant au niveau des autorités que des agriculteurs eux-mêmes.

Après avoir recensé près de 150 « *produits du terroir* », le Maroc compte désormais 20 produits labellisés (17 IG, 3 AO), et 15 autres sont en cours de reconnaissance :

A ce jour, une vingtaine de produits ont fait l'objet d'une labellisation par les autorités marocaines, parmi lesquels : Huile d'Argane, Clémentine de Berkane, Datte Majhoul de Tafilalet, Viande d'agneau de Béni-Guil, Grenade Sefri de Ouled Abdellah, Fromage de chèvre de Chefchaouen, Figue de Barbarie de Aït Baâmrane, Datte Aziza Bouzid de Figuig, Amande de Tafraoute, Miel d'Euphorbe Tadla Azizal, Rose de Kelâat M'Gouna Dadès, Huile d'olive de Tyout-Chiadma, Safran de Taliouine… Quelle invitation au voyage, à la découverte, à l'échange et au dialogue avec les populations concernées !

Une quinzaine d'autres dossiers sont actuellement traités par la Commission en charge des produits labellisés.

Par ailleurs, des négociations sont en cours avec l'Union européenne en vue de conclure un accord relatif à la protection des IG marocaines : une première liste de 14 produits du terroir et 16 vins est sur la table des négociateurs.
Le Maroc apparaît ainsi clairement comme en pointe sur ces sujets en Afrique.
Les actes de cette journée devraient être téléchargeables depuis le site de l'Alenam à partir du 2 mai 2014 : www.alenam.org

Cadre législatif et réglementaire des SDOQ au Maroc

Alain Jacotot

Madame ***Khadija Bendriss***, chef de la division de la labellisation à la Direction du développement des filières de production du Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime du MAROC, a présenté l'organisation des Signes distinctifs d'origine et de qualité dans ce pays lors de la journée internationale sur les indications géographiques de Meknès le 6 février.
Son exposé devrait être diffusé, comme celui de tous les autres intervenants, sur le site de l'Alenam début mai.
Elle est par ailleurs intervenue le 24 février dans le cadre des conférences internationales du Salon international de l'agriculture à Paris relatives à l'agriculture euro-méditerranéenne.



Madame *Khadija Bendriss* - MAPM

S'agissant du cadre législatif et réglementaire des signes distinctifs d'origine et de qualité et des procédures de reconnaissance et de certification des IG et AO au Maroc, vous pouvez vous référer à la présentation qu'elle a récemment faite pour la FAO et que vous trouverez à l'adresse suivante :
http://www.fao.org/fileadmin/templates/olq/documents/morocco/file/BENDRISSl.pdf

Indications géographiques en Turquie : État des lieux et contraintes

Jean Jaujey

*Résumé de la présentation du professeur **Yavuz Tekelioglu**, directeur du YÜCİTA (le réseau de recherche sur les produits de terroir et les indications géographiques de Turquie) lors des Rencontres internationales du Salon de l'agriculture, Paris le 24 février 2014*

La Turquie a une superficie de 783.562 km² (soit une fois et demie celle de la France) et une population de 75 627 000 habitants (2012), dont 40 % de moins de 19 ans. L'agriculture y emploie 6 376 000 actifs (24,7% de l'emploi), dans un peu plus de 3 millions d'exploitations (taille moyenne : 6 ha).

La Turquie est un pays d'excellence pour les produits du terroir ; en effet elle possède un vaste territoire agricole, une géographie très diversifiée, des microclimats très variés, une diversité biologique remarquable et de riches savoir-faire locaux. La production agricole est ainsi d'une remarquable diversité et d'une excellente bonne qualité, ce qui permet d'avoir un riche catalogue de produits du terroir.

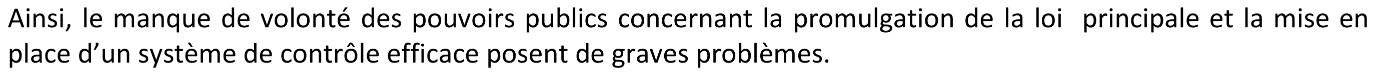
La Turquie s'est dotée le 24 juin 1995 d'une loi concernant "*la protection des indications géographiques*", qui s'appuie sur le Règlement 2081/1992 de l'UE et concerne tous les produits (à l'exception des spécialités traditionnelles garanties). L'institution chargée de labellisation est « l'Institut de Patente de Turquie » (IPT) et plus particulièrement son « *Département des Marques* ».

Concernant les produits agricoles et agro-alimentaires, il s'agit bien d'une protection d'une dénomination géographique dont le caractère est dû à un terroir et à un savoir-faire, et de la protéger des contrefaçons. Les objectifs sont de favoriser la diversification de la production agricole, protéger le patrimoine, promouvoir des

produits caractéristiques, assurer le développement local, améliorer le revenu des agriculteurs, fixer la population rurale dans sa zone et in fine informer clairement les consommateurs.
177 produits ont été enregistrés dont 119 agricoles et agroalimentaires ; 100 sont des IGP (indication géographique protégée) et 77 des AOP (appellation d'origine protégée) ; (respectivement 58 et 61 pour les produits agricoles et agroalimentaires).

Actuellement une seule indication d'origine turque été reconnue par l'Europe : le dessert national turc : Gaziantep Baklavasi ; trois autres sont en attente d'enregistrement.

Malgré un certain succès du décret de loi de 1995, le système turc des indications géographiques ne marche actuellement que sur le volet « *enregistrement* ».
En effet il subsiste de nombreux freins à l'établissement d'un système satisfaisant de protection des indications géographiques en Turquie.



Gaziantep Baklavası, la premiere Indication Géographique turque reconnuee par l'Union Européenne

Ainsi, le manque de volonté des pouvoirs publics concernant la promulgation de la loi principale et la mise en place d'un système de contrôle efficace posent de graves problèmes.
Les "*organismes de défense et de gestion*" accomplissent rarement leur mission de contrôle interne, ce qui entraîne le non-respect du cahier des charges par les producteurs alors que le contrôle externe n'existe pas, puisque aucun *«organisme de contrôle»* agréé n'a été mis en place par l'Etat.
L'Institut de Patente de Turquie est surchargé de travail et souffre d'une insuffisance en personnel.
Les consommateurs et revendeurs connaissent peu les IG car l'usage des logos AOP et IGP (étiquetage) n'est pas encore entré en vigueur. Ceci favorise les usurpations et contrefaçons.

Enfin, le projet de loi sur « *la protection des indications géographiques et des spécialités traditionnelles garanties* », déposé au Parlement en 2008, basé essentiellement sur les Règlements (UE) no : 509/2006 et 510/2006 n'a pas vu le jour en raison du calendrier politique. Un nouveau projet de loi est en préparation.

Cette présentation et celles des Rencontres internationales du Salon de l'agriculture sont consultables sur le site de l'IPEMED : http://www.ipemed.coop/fr/nos-projets-r16/agriculture-et-agroalimentaire-c139/ipemed-partenaire-du-sia-2014-vers-un-label-mediterraneen-des-produits-de-terroir-enjeux-au-nord-et-au-sud-et-modalites-a-suivre-a2224.html

Où va le monde arabe ?, L'essoufflement autoritaire

Yves Le Bars,
Membre du bureau d'Echanges Med

Compte rendu de l'intervention de ***Bichera Khader,*** *Centre d'études et de recherches sur le Monde arabe contemporain, Louvain*[1]*, le 26 septembre 2013.*

L'association Mediterravenir[2] a organisé une journée d'étude, le 26 septembre 2013, à l'Assemblée nationale française sur le thème de « *Agir autrement pour le dialogue N/S grâce à la société civile : les nouvelles formes de co-développement et de collaboration.* »

[1] Bichara Khader : « Le Monde Arabe expliqué à l'Europe - Histoire, Imaginaire, Culture, Politique, Économie, Géopolitique » L'harmattan - 02/03/2009
[2] http://www.mediterravenir.org/
Créée en 2006, Méditerravenir est aujourd'hui présente sur les 2 rives de la Méditerranée.
Méditerravenir est un médiateur qui déploie une démarche de pédagogie et d'information : l'association promeut les études et expériences porteuses de progrès dans le dialogue entre le Sud et le Nord de la Méditerranée.
Présidente et fondatrice : Fatima Malki Bensoltane, fbensoltane@yahoo.fr ;
Secrétaire : Frédéric Benzimera, 16 rue des Morteaux 92160 Antony fbenzimera@mediterravenir.org

Pourra Amirshahi, député des français d'Afrique du Nord et de l'Ouest, a ouvert la journée en souhaitant que la parole soit davantage donnée aux sociétés civiles du Nord et du Sud.
Nous devons retrouver la voie du Sud, faciliter les mobilités et le dialogue direct entre les sociétés civiles, les universités, les entreprises, les ONG, alors que la peur l'emporte. On ne peut pas être en paix chez soi, si les voisins ne le sont pas.

C'est dans ce cadre que ***Bichera Khader*** a présenté ses réflexions sur **la situation du monde arabe** et ce qu'il appelle l'essoufflement autoritaire :

Les trois temps des despotes

Le monde arabe est pour lui resté longtemps dans un système autoritaire.
Répression, omniprésence d'un système de sécurité allaient de pair avec un certain paternalisme, permettant un accès à la santé, à l'éducation des jeunes. Des dirigeants, comme ***Nasser***, portaient ce compromis. Mais ensuite ce système autoritaire devient policier et prédateur, l'exercice de l'autorité est centrée sur le maintien du clan au pouvoir. L'Égypte avec les successeurs de Nasser, la Tunisie de Ben Ali, la Syrie des Assad, la Lybie des Khadafi en témoignent... En même temps les « *restructurations* » exigées par le FMI conduisent à des ventes de biens publics, faciles à saisir pour les tenants du pouvoir. « *On est passé de l'économie du plan à celle du clan*. »
Après le temps des despotes éclairés et celui des despotes prédateurs, le troisième temps est celui du passage à la monarchie, le pouvoir est devenu le patrimoine tenu par la famille.
Mais c'est la goutte qui a fait déborder le vase, en 2010 en Tunisie. *« La Tunisie des plages dissimule la Tunisie des rages. »*
Le contexte a contribué à cet ébranlement, avec plusieurs évolutions fortes : une multiplication par 4 de la population, la scolarisation de nombreux jeunes, l'urbanisation qui réduit le poids de la « *camisole rurale* »... La rue arabe n'est plus « *irrationnelle et vociférante* », elle amorce une expression de la société.

Un ébranlement révolutionnaire.

« Les régimes sont féroces lorsque les sociétés n'osent pas ».
En Tunisie, une révolution heureuse est pour lui possible. C'est un petit pays, avec une société relativement homogène par la langue et la religion. Pas d'enjeux économiques (pas de pétrole comme en Lybie…) portés par des puissances étrangères. Un mouvement supra partisan est porté par les jeunes et les femmes. Le système ***Bourguiba*** paternaliste a ouvert l'université aux femmes. L'armée est restée proche du peuple.
Ce n'est pas le cas partout : il faut parler des révolutions arabes. Mais c'est le même ébranlement, même si les pays pétroliers peuvent encore un peu acheter le silence.
Dans le cas du Yémen, des intérêts (USA, avec une base militaire, les pays du Golfe…) ont bloqué le mouvement pacifique... D'où une situation troublée, avec Al Qu'Aida dans les montagnes.
La Lybie est différente de la Tunisie, très tribale, une armée au service de Kadhafi, un pays très étendu.
En Syrie, tous les éléments sont rassemblés pour une mauvaise révolution. C'est un nœud géopolitique, maillon clé de l'arc chiite. Et en même temps le dernier allié de la Russie dans la zone, et un bon marché d'armement. D'où une confrontation entre puissances, le peuple syrien est étranger à cela. Et la place est prise par les Djihadistes.
Le Maroc a pu avec un référendum absorber momentanément le choc. Mais les problèmes restent, l'insatisfaction des jeunes... Le chaos égyptien contribue à reporter les vraies mutations. Idem en Jordanie, qui a changé trois fois de Premier ministre en quelques mois : si la stratégie du *"fusible politique*" qu'est le Premier ministre ne fonctionne plus, c'est qu'elle n'est jamais accompagnée de réformes politiques significatives. L'Arabie saoudite a-t-elle encore de quoi créer des emplois dans des administrations pléthoriques et pour combien d'années ?

Mais une transition incertaine.

Une révolution est source d'incertitude. Les transitions prennent du temps, il y a des allers et retours... L'économie entre en récession. Et dans la démocratie consensuelle et conflictuelle, les décisions sont plus difficiles et plus lentes.
Les Frères musulmans ont raflé la mise et ont acquis la légitimité, avec des appuis dans les mosquées. Mais au pouvoir ils sont face au test de performance et ont échoué lamentablement. En Egypte, les manifestants ont dit « *Morsi dégage! ».* Fallait-il le laisser aller au bout de son mandat? Plutôt non, pense l'intervenant : il avait bloqué le système judiciaire, les gouverneurs...

Quels scénarios pour le futur ?

Plusieurs scénarios sont envisageables : retour des autoritarismes militaires, comme cela semble amorcé en Egypte ? Accaparement par des partis?...

Mais ***Bichera Khader pense qu'il ne faut pas s'interdire d'ouvrir les horizons de l'espérance!***

Parution



Pierre Blanc
Jean-Paul Chagnollaud
Sid-Ahmed Souiah
96 pages - 19,90 €
ISBN : 978-2-7467-3587-3
Disponible en librairie le 15 janvier 2014
http://www.autrement.com/

• Une société majoritairement condamnée à la plus grande précarité et à l'exclusion, entre les camps, l'exil et les check points.
• L'archipel palestinien : un territoire déstructuré, fragmenté par le mur, morcelé par les colonies, malmené par les blocus et les restrictions.
• Les raisons d'une situation diplomatique bloquée: la paix dans l'impasse.

Plus de 120 cartes et infographies entièrement mises à jour pour prendre la mesure d'un conflit à la fois complexe et apparemment sans fin.

Débuter avec Linkedin : mode d'emploi

Qu'est-ce que LinkedIn ?

LinkedIn est un réseau social professionnel en ligne qui permet de construire et d'agréger son réseau professionnel. C'est le plus gros site de réseau professionnel au monde avec en décembre 2012 plus de 200 millions d'utilisateurs et une croissance vertigineuse. Il se définit comme un réseau de connaissances qui facilite le dialogue entre professionnels. Pour ses membres, c'est aussi un outil de gestion de son carnet d'adresses en ligne.

Comment s'inscrire pour créer un profil sur LinkedIn ?

Pour vous inscrire sur LinkedIn et créer votre profil :

1. Allez à l'adresse https://www.linkedin.com/reg/join.
2. Saisissez votre prénom, nom de famille, adresse de messagerie (e-mail) et le mot de passe de votre choix. ***Remarque :*** vous devez utiliser votre vrai nom pour créer votre profil. Les noms d'entreprise et les pseudonymes ne sont pas autorisés, tel que stipulé dans les Conditions d'utilisation.
3. Cliquez sur ***S'inscrire***.
4. Suivez les étapes supplémentaires si cela est demandé.

Quoi faire lorsque vous recevez une invitation à vous connecter sur votre messagerie alors que vous n'êtes pas inscrit sur le réseau ?

Suivre la procédure d'inscription ci-dessus en indiquant votre adresse de messagerie (e-mail) qui doit rester inchangée, ainsi qu'un nouveau mot de passe pour le réseau (il est conseillé d'utiliser un nouveau mot de passe pour le réseau).

Une fois inscrit vous pouvez :

- rechercher des contacts perdus ou oubliés,
- leur envoyer un message par le réseau,
- consulter votre liste de contacts,
- rejoindre et échanger dans des groupes thématiques,
- suivre l'actualité internationale….

ANNEE 2014 - BULLETIN D'ADHESION

à **" ECHANGES MEDITERRANEENS "** (S.V.P. remplir en majuscules)

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle ……………………………………………………………………………..…

❑ ou appellation de l'Association …………………………………………………………..

❑ ou appellation de l'Entreprise ……………………………………………………………

Adresse……………………………………………N° …………………………………………….

Rue……………………………………………………………………………………………..

Code Postal…………………Ville……………………………… Pays………………………..

Tél……………………………………………e-mail …………………………………………

2014

ADHESION ANNUELLE

Cotisation	Personne Physique	Personne Morale
❑ Membre actif	❑ 25 € ❑ 15 € (jeune –ingénieur < 30 ans) ❑ 10 € (ingénieur-élève ou étudiant)	❑ 100 € (association) ❑ 200 € (entreprise)
❑ Membre donateur	❑ à partir de 200 €	❑ à partir de 1000 €

Bulletin d'adhésion à renvoyer avec votre chèque libellé à l'ordre d'Echanges Méditerranéens

à

Philippe de QUATREBARBES
Trésorier
Echanges Méditerranéens
19, Avenue du Maine
75732 PARIS Cedex 15
philippe.de-quatrebarbes@orange.fr